

**CONCOURS INTERNE
POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN QUALITÉ D'ANALYSTE**

ANNÉE 2024

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 1

Durée : 4 heures - Coefficient : 5

**Rédaction d'une note de synthèse
à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières**

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

NOTE AUX CANDIDATS

→ Passation de l'épreuve :

1. Sur les copies :

- vous devrez **composer lisiblement sur les copies avec un stylo foncé** : bleu ou noir. Toute copie illisible lors de la numérisation du fait d'une encre trop claire **ne sera pas corrigée (l'usage de stylo à encre effaçable est fortement déconseillé)** ;
- l'usage du surligneur et des stylos de couleurs est interdit ;
- pour toute correction, il est recommandé de privilégier **un correcteur type ruban** plutôt que liquide.

2. Vous devrez numéroter votre composition correctement dans l'encadré en haut de la copie.

Chaque numérotation doit contenir le numéro de la feuille et le nombre total de feuilles de votre composition (exemple : 01/05, 02/05 ... 05/05).

3. Vous devrez, sur chaque feuille A3, remplir en **MAJUSCULES** toutes vos informations d'identification : **Nom de naissance, Premier prénom, Numéro de candidature, rempli de gauche à droite, et Date de naissance.**

Nom de naissance :	N O M																											
Premier prénom :	P R E N O M																											
Numéro candidature :	0 0 0 0 1 2 3 4				Né(e) le :	0 1 / 0 7 / 1 9 9 2																						
<small>(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)</small>																												
<small>(Remplir cette partie à l'aide de la notice)</small>																												
Concours / Examen :	Concours interne d'inspecteur des Finances Publiques affecté au traitement de l'information en qualité d'analyste															Session :	2024											
Epreuve n° :	1															Matière :	Rédaction d'une note de synthèse											
CONSIGNES	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES. • Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. • Numérotter chaque feuille A3 dans le cadre à droite et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. • Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. • N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon. 																							Feuille :	□ □ / □ □			

4. Il ne doit pas y avoir de rature dans le pavé d'identification. Si nécessaire, vous pouvez demander une feuille vierge au responsable de salle.

5. Vous devrez composer uniquement sur les supports de composition officiels de l'épreuve : les feuilles de format A3 comportant le bandeau d'identification.

6. **Notez que, dans tous les cas, les feuilles ne doivent être ni découpées, ni agrafées, ni collées.**

Les copies sont anonymisées lors des opérations de scannage. Ainsi, les correcteurs n'ont aucune information sur l'identité du candidat.

→ Lors de la collecte des copies :

Vous devrez rendre **uniquement les feuilles de composition officielles**. Tout autre support (sujet, brouillon) sera écarté de la correction.

**RÉDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE
À PARTIR D'UN DOSSIER RELATIF AUX QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs.

À l'aide des seuls documents joints, vous rédigerez une note de synthèse dans laquelle vous présenterez les facteurs de la sous-représentation des femmes dans les métiers du numérique, ainsi que les enjeux de leur inclusion dans ce secteur.

En vous appuyant sur vos connaissances personnelles, vous rédigerez ensuite une note de propositions (deux pages au maximum) visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux métiers du numérique.

Liste des documents

- Document 1** Extraits de la synthèse de « Les freins de l'accès des filles aux filières informatiques et numériques – Une enquête longitudinale dans cinq lycées franciliens » - Site Internet du Centre Hubertine Auclert – Août 2022 (3 pages)
- Document 2** Enquête d'opinion Ipsos auprès de lycéens et parents d'élèves - Extrait du dossier de presse « Observatoire sur la féminisation des métiers du numérique » - Site Internet epitech.fr – 25 Novembre 2021 (2 pages)
- Document 3** « Renforcer les compétences numériques des élèves et développer l'usage des outils numériques pour la réussite des élèves » [Extraits] - Site Internet education.gouv.fr – 27 janvier 2023 (2 pages)
- Document 4** « Tendre vers la parité filles-garçons dans les spécialités numériques au lycée » - Extrait du dossier de presse « Numérique pour l'éducation 2023-2027 : La vision stratégique d'une politique publique partagée » - Site Internet education.gouv.fr - 27 janvier 2023 (1 page)
- Document 5** « France 2030 : un plan d'investissement pour la France » [Extrait] – Site Internet economie.gouv.fr - 18 novembre 2022 (2 pages)
- Document 6** « L'économie numérique est privée d'un vivier majeur de talents : les femmes » - Site Internet du journal *Le Monde* - 23 février 2023 (2 pages)
- Document 7** « Plaidoyer pour la féminisation des métiers du numérique » [Extrait] – Site Internet des Assises nationales de la féminisation des métiers et filières numériques - 16 février 2023 (3 pages)
- Document 8** « Femmes dans la tech : comment réduire les inégalités ? » [Extraits] – Site Internet zdnet.fr - 24 février 2023 (4 pages)
- Document 9** « Le projet du collectif Femmes@Numérique » [Extraits] - Site Internet femmes@numerique.fr (2 pages)
- Document 10** Affiche et descriptif du webinaire « L'innovation féminine au sein de la DGFIP : les intrapreneuses de la DGFIP » organisé par le réseau Femmes de la DGFIP le 13 décembre 2022 - Site Intranet Ulysse (1 page)
- Document 11** « Numérique : où sont les femmes ? » - Site Internet usine-digitale.fr – 20 avril 2023 (3 pages)

Le fonds documentaire comporte 25 pages.

Extraits de la synthèse de « Les freins de l'accès des filles aux filières informatiques et numériques – Une enquête longitudinale dans cinq lycées franciliens »
Site Internet du Centre Hubertine Auclert – Août 2022

[...]

L'INFORMATIQUE : UN « DOMAINE D'HOMMES » ? DES REPRÉSENTATIONS QUI STRUCTURENT LES PROJECTIONS

Il apparaît tout d'abord que **les choix d'orientation sont fortement structurés par les représentations** que les élèves ont du monde du travail et que **l'informatique demeure perçue comme un domaine « d'hommes »**.

UNE VISION ENCORE HIÉRARCHISÉE DES FEMMES ET HOMMES ET DES PROFESSIONS ASSOCIÉES

Bien que les élèves adhèrent massivement à un discours défendant l'égalité entre les femmes et les hommes et qu'ils et elles considèrent que les inégalités ont vocation à disparaître avec leur génération, lycéens comme lycéennes sont **porteurs et porteuses de représentations genrées du monde du travail** et n'ont aucune difficulté à distinguer des professions ou secteurs plutôt associés aux femmes ou aux hommes.

Pour elles et eux, ce sont **les choix individuels** qui sont le plus souvent mis en avant par les élèves pour expliquer les différences observées. La sous-représentation des femmes dans certains secteurs, dont l'informatique, s'expliquerait donc par des goûts propres à chacune et par l'auto-censure dont elles feraient preuve.

« Je pense que [dans] le domaine informatique, il y a souvent des hommes qui travaillent [...]. Du coup, elles [les femmes] n'osent pas trop s'aventurer dans ce monde [...]. Et après, peut-être que ça ne les intéresse pas non plus. »

(Nouara, fille, élève de 1^{ère}, 2020)

Les discriminations ainsi que les processus d'exclusion et de relégation des femmes en formation comme en entreprise sont peu évoqués. Pourtant, les femmes qui intègrent des formations et/ou des entreprises dans le secteur du numérique et de la tech sont particulièrement exposées à des violences sexistes et sexuelles¹². Lorsque les élèves en font mention, c'est pour mieux souligner et valoriser **la « détermination » des femmes qui s'orientent vers des « métiers d'hommes »**.

« Je trouve que c'est encore plus motivant [d'accéder à un métier occupé par des hommes], tu te dis... Tout le monde va dire que ce n'est pas accessible, et toi tu vas le montrer, tu vas te dépasser pour montrer que... En fait, c'est en agissant comme ça que [...] les femmes elles auront accès à plus de métiers »
(Jihane, fille, élève de 2nde, 2019)

Les garçons qui s'orienteraient vers des « métiers de femmes » souffrent à l'inverse d'une **moindre valorisation**. S'intéresser à des professions associées aux femmes quand on est un homme est révélateur d'un décalage global avec les attentes de genre : une élève de 2nde s'étant pourtant prononcée en faveur de l'égalité femmes-hommes juge « bizarre »¹³ qu'un garçon souhaite devenir infirmier.

[...]

DES CHOIX TRADITIONNELS ET DES TRAJECTOIRES PEU QUESTIONNÉES

Alors que les lycéen·nes revendiquent une liberté de choix et un abaissement des barrières à l'entrée de secteurs initialement non-mixtes, l'enquête de terrain montre que les lycéennes se tournent massivement vers le commerce et le marketing, la psychologie, le droit, les langues ou encore la médecine, quand les lycéens privilégient les domaines du sport, de l'immobilier, des finances et de l'ingénierie. **Les filles s'orientent donc vers des secteurs féminisés** (la psychologie) **ou en voie de féminisation** (la médecine¹⁵), **tandis que les garçons se dirigent vers des secteurs aujourd'hui majoritairement occupés par des hommes**¹⁶.

Ce sont les « **goûts** » qui là encore sont invoqués pour expliquer ces projets d'orientation. L'influence du genre sur la construction de ces goûts est très peu perçue ni interrogée. Pourtant, dans le **rapport aux sciences** en particulier, tandis qu'aucune différence d'intérêt n'est relevée entre les filles et les garçons à l'école primaire, les écarts tendent à se creuser par la suite¹⁷. Dès l'enfance, ce qui relève du scientifique est associé au masculin, à l'école comme dans les loisirs (livres, magazines, émissions, vidéos, musées, etc.), ce qui produit un « imaginaire scientifique excluant pour les filles »¹⁸.

Les élèves qui développent des **projets d'orientation entrant en décalage avec des choix d'orientation traditionnels** sont des exceptions. Ces « écarts » concernent exclusivement des filles, en dépit de la diversité sociale et territoriale qui caractérise l'échantillon d'établissements scolaires. Surtout, **ces écarts ne perdurent pas** : entre la 2nde et la 1^{re}e, la plupart de ces lycéennes font évoluer leur projet d'orientation pour le mettre davantage en conformité avec des choix d'orientation traditionnellement féminins. Les lycéennes qui font ce choix ont en commun d'avoir l'impression d'être incompétente dans le domaine visé. Par exemple, la perception qu'Amandine a de ses capacités en informatique entre en fort décalage avec son projet initial, exposé l'année précédente en entretien, qui était de devenir ingénieure informatique.

« *Honnêtement je suis nulle sur l'ordinateur. Ce week-end, je devais débloquer un site [...], je ne savais pas quoi faire alors que c'était très simple du coup, je me rends compte que je suis vraiment nulle.* »
(Amandine, fille, élève de 1^{ère}, 2020)

L'ORIENTATION VERS L'INFORMATIQUE ET LE NUMÉRIQUE : PEU DE FILLES ET DE NOMBREUX ABANDONS

Dans ce contexte, rares sont les lycéennes qui déclarent vouloir s'y orienter et choisissent en classe de 1^{ère} l'enseignement de spécialité *Numérique et sciences informatiques* (c'est le cas de seulement 2,5 % des filles contre 15 % des garçons¹⁹). Comment expliquer cette faible orientation des filles vers l'enseignement NSI ?

Il convient d'abord de noter que les filles s'orientent peu vers les filières informatiques et numériques parce que les métiers qui les composent font plus globalement l'objet d'un **large désintérêt** par les élèves filles comme garçons. Ce désintérêt généralisé est paradoxal au regard des usages du numérique qui se multiplient et intègrent progressivement tous les pans de la vie quotidienne. Si les élèves en sont conscient·es, ils et elles développent une vision très homogène et peu attractive des métiers du secteur. L'image du *geek*, supposée caractériser les professionnel·les de l'informatique, est valorisée autant qu'elle fait office de figure repoussoir pour les élèves qui ne s'y identifient pas. Elle entre en décalage avec la socialisation féminine (le *geek* désignant « quelqu'un de froid, peu doué dans les relations sociales, logique et rationnel »²⁰) mais aussi avec la construction de l'identité masculine de certains lycéens, qui privilégient d'autres « fiefs de virilité »²¹ mettant notamment le corps au centre (domaine du sport, armée).

La faible orientation des filles vers l'informatique s'explique ensuite par **l'ancrage des facteurs de connaissance et d'intérêt pour ces métiers dans la socialisation masculine**. Ce sont la pratique des jeux vidéo, la présence de figures « initiatrices » (des hommes le plus souvent) travaillant dans l'informatique dans l'entourage familial ainsi que, dans une moindre mesure, l'expérience de certains enseignements à l'école (l'option *Informatique et création numérique* notamment, suivie à 78,8 % par des garçons en 2^{ème} en 2018²²) qui permettent de comprendre l'intérêt porté à ces filières.

Si les filles sont en conséquence sous-représentées parmi les élèves souhaitant s'orienter vers l'informatique et le numérique et plus précisément au sein de l'enseignement *Numérique et sciences informatiques* au lycée, **leurs motivations à intégrer ces filières sont similaires à celles des garçons**. Loin de l'idée selon laquelle il faudrait s'adresser différemment aux filles pour susciter leur intérêt pour les filières informatiques et numériques, les lycéennes concernées ont, au même titre que les garçons, un intérêt prononcé pour la technique et pour les nouvelles technologies et perçoivent ces secteurs comme des secteurs « d'avenir ».

[...]

Enquête d'opinion Ipsos auprès de lycéens et parents d'élèves
 Extrait du dossier de presse « Observatoire sur la féminisation des métiers du numérique »
 Site Internet epitech.fr – 25 Novembre 2021

[...]

Les chiffres-clés de l'enquête

94%

des lycéens pensent qu'il est important voire indispensable d'avoir un très bon niveau dans les matières scientifiques pour être admis et réussir dans une école d'informatique.

Or même lorsqu'elles ont plus de **14/20** de moyenne dans les matières scientifiques, les filles sont bien moins nombreuses que les garçons à penser avoir le niveau pour suivre une formation en école d'informatique (**43%** contre **78%**), et leurs parents sont du même avis.

37%

des lycéennes envisagent de s'orienter vers une école d'informatique ou une école d'ingénieur, contre **66%** des garçons. Pourtant **56%** des lycéennes sont intéressées par l'informatique / le numérique.

Ces formations sont mal connues, notamment des filles : **29%** seulement d'entre elles connaissent bien le contenu de la formation en école d'informatique (contre **46%** des garçons), et **24%** le métier d'expert informatique (contre **36%** des garçons), et ce même lorsqu'elles s'intéressent au secteur.





33%

des filles sont encouragées par leurs parents à s'orienter vers les métiers du numérique, contre **61%** des garçons, or les parents sont les principaux prescripteurs en matière d'orientation.



76%

des lycéens considèrent aujourd'hui qu'il s'agit d'un métier masculin, et parmi eux **33%** pensent que les femmes y trouvent difficilement leur place (**38%** des lycéennes le pensent).



89%

Pourtant lycéens et parents s'accordent très majoritairement sur le fait qu'il s'agit de métiers bien rémunérés (**82% des lycéens et 89% de leurs parents le pensent**), de métiers d'avenir (**88%** des lycéens et **95%** de leurs parents) et qui permettent d'agir sur les grands enjeux d'aujourd'hui (**67%** des lycéens et **72%** de leurs parents).

des lycéens et **87%** de leurs parents pensent que les femmes diplômées d'écoles d'informatique sont désavantagées par rapport aux hommes d'au moins une manière parmi les suivantes : salaires, possibilités d'évolution et opportunités d'embauche.

Pourtant **93%** des lycéens et **97%** des parents considèrent qu'il est important voire indispensable de favoriser la diversité dans la Tech.



66%


Mais chez les filles, moins exposées à un discours positif sur le métier d'expert informatique de la part de leur entourage, les perceptions négatives l'emportent : jugé certes moderne (**43% des filles contre 51% des garçons**) mais trop technique (**49%** des filles contre **35%** des garçons), solitaire (**26%** contre **22%**) et ennuyeux (**26%** contre **11%**).

des lycéens et **73%** de leurs parents pensent que les capacités des filles à réussir des études et carrières dans l'informatique sont moins reconnues par les recruteurs, mais aussi par elles-mêmes (**52%** des lycéens le pensent et **59%** de leurs parents).

La **1^{re}** des priorités citées pour encourager les filles à s'engager dans des études d'informatique est d'inviter des professionnelles du secteur dans les classes, de l'avis des lycéens comme de leurs parents, juste devant le fait de faire connaître toute la variété des métiers du numérique.



« Renforcer les compétences numériques des élèves et développer l'usage des outils numériques pour la réussite des élèves » [Extraits]
Site Internet education.gouv.fr – 27 janvier 2023



**RENFORCER LES
COMPÉTENCES NUMÉRIQUES
DES ÉLÈVES ET DÉVELOPPER
L'USAGE DES OUTILS
NUMÉRIQUES POUR LA
RÉUSSITE DES ÉLÈVES**

education.gouv.fr

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pap Ndaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, présente sa vision du numérique pour l'École et détaille des mesures pour renforcer les compétences numériques des élèves et développer l'usage des outils numériques pour leur réussite, à l'occasion d'un déplacement à Poitiers ce vendredi 27 janvier.

Le renforcement des compétences numériques des élèves est aujourd'hui un impératif. Cela constitue avant tout un enjeu pour la vie démocratique, alors que le numérique prend une place de plus en plus importante dans la vie de chacun, notamment pour s'informer.

L'École doit aussi pleinement préparer aux compétences du XXI^e siècle et aux métiers d'avenir, en lien avec France 2030. Le numérique transforme tous les secteurs de l'économie : la plupart de nos élèves exerceront un métier transformé par le numérique. Surtout, notre pays a et aura de plus en plus besoin de professionnels du numérique. C'est un enjeu central pour la croissance économique, l'innovation et, s'agissant d'un domaine hautement stratégique, la souveraineté de notre pays.

Des actions ambitieuses ont été lancées sous le précédent quinquennat. La réforme du baccalauréat a permis de renforcer les compétences numériques des élèves, grâce en particulier à l'enseignement "sciences numériques et technologie" (SNT) en 2^{de} et à la spécialité "numériques et sciences informatiques" (NSI). En outre, dans le cadre de France 2030, 200 millions d'euros sont investis dans

douze Territoires numériques éducatifs (TNE), alors que le Plan de Relance a permis d'investir dans l'équipement informatique de près de 13 000 écoles élémentaires (pour un total de 115M€).

Pap Ndlaye a décidé de renforcer, compléter et accélérer cette dynamique.

[...]

AGIR POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES ÉLÈVES

Le renforcement des compétences numériques des élèves se traduit par des actions tout au long de la scolarité. En particulier :

- **À l'école, dans le cadre du Plan mathématiques, les professeurs seront davantage formés à l'algorithmique et à la programmation sans écran. Cela leur permettra de mieux initier les élèves aux compétences numériques.** Le ministère renforcera également l'équipement des écoles, pour donner aux professeurs les outils nécessaires pour mener ces initiations, en particulier les robots permettant les premiers pas en programmation.
- **Au collège, le renforcement des compétences numériques sera une des priorités de la transformation des classes de 5e, 4e et 3e.** L'objectif est de permettre à chaque élève de **comprendre le fonctionnement des outils et dispositifs numériques (algorithmes, intelligence artificielle, etc.), de savoir les utiliser de manière responsable et de disposer de premières compétences en codage.** Les travaux de concertation en cours, ainsi que la saisine à venir du Conseil supérieur des programmes sur l'enseignement de technologie, devront servir cet objectif en vue de la rentrée 2024. En outre, la découverte des métiers, généralisée à la rentrée 2023, accordera une place particulière à ceux du numérique.
- **Au lycée général et technologique, l'objectif fixé par le ministre est d'accroître l'attractivité de l'ensemble des formations menant aux études ou aux métiers du numérique,** avec l'extension de la spécialité NSI au lycée général et la valorisation de la voie technologique. **Surtout, le ministre rappelle son objectif de tendre vers la parité dans ces formations, où les filles sont très clairement sous-représentées.** Pour cela, des actions spécifiques visant à promouvoir les sciences et le numérique seront menées, notamment en lien avec des établissements de recherche ou d'enseignement supérieur. De premières actions seront lancées dans le cadre du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

[...]

« Tendre vers la parité filles-garçons dans les spécialités numériques au lycée » - Extrait du dossier de presse « Numérique pour l'éducation 2023-2027 : La vision stratégique d'une politique publique partagée » - Site Internet education.gouv.fr - 27 janvier 2023

Tendre vers la parité filles-garçons dans les spécialités numériques au lycée

Ainsi, bien qu'en légère hausse entre 2019 à 2021, la part de filles en spécialité NSI reste faible : 18,5 % en 1^{re} et 14 % en terminale. Les filles sont également très minoritaires dans les baccalauréats technologiques et professionnels préparant aux métiers du numérique.

En voie générale, l'objectif est d'atteindre d'ici à 2027 la parité filles-garçons dans les spécialités mathématiques ainsi que physique-chimie et de tendre vers la parité pour les autres enseignements comme SI (Sciences de l'ingénieurs) et NSI. En voie technologique, l'objectif est de tendre vers la parité en STI2D et de renforcer le choix de l'enseignement spécifique de SIG au sein de la spécialité Management, sciences de gestion et numérique. Au lycée professionnel, un travail sur la parité sera également mené sur le baccalauréat professionnel « Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique » (CIEL).

Le ministère mettra en œuvre une série d'actions pour atteindre ces objectifs. En sus des objectifs par académie, évoqués ci-dessus, des actions plus spécifiques, en partenariat avec les acteurs de la filière numérique, seront lancées. En lycée professionnel, la transformation de la carte des formations professionnelles intégrera cet enjeu. La découverte des métiers au collège jouera également un rôle important dans ce domaine.

Ces actions seront portées dans le cadre du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

[...]

[...]

« France 2030 : un plan d'investissement pour la France » [Extrait]
Site Internet economie.gouv.fr - 18 novembre 2022



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

economie.gouv.fr

18/11/2022

France 2030 : un plan d'investissement pour la France

Le président de la République, Emmanuel Macron, dévoilait il y a un an le plan d'investissement France 2030. Avec 54 milliards d'euros, ce plan doit permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique.



Ce plan d'investissement de 54 milliards d'euros s'inscrit dans la lignée du **plan France Relance**. Il doit permettre de **rattraper le retard de la France dans certains secteurs** historiques. Il vise aussi la **création de nouvelles filières industrielles et technologiques**.

Ce plan poursuit la stratégie du Gouvernement en faveur de l'investissement, de l'innovation et de la ré-industrialisation.

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

Le **plan « France 2030 »**, < <https://www.gouvernement.fr/france-2030>> doté de

54 milliards d'euros déployés sur 5 ans, vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, dont la moitié des financements sont destinés à des acteurs émergents, et la moitié aux actions de décarbonation. Il poursuit 10 objectifs pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, à l'horizon 2030.

Mieux produire

- ▶ favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture dans la filière
- ▶ devenir le leader de l'**hydrogène vert** et des énergies renouvelables en 2030
- ▶ **décarboner notre industrie** afin de respecter l'engagement de baisser, entre 2015 et 2030, 35% de nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur.
- ▶ produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides
- ▶ produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone.

Mieux vivre

- ▶ investir dans une **alimentation saine, durable et traçable**, afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader
- ▶ produire en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers, les maladies chroniques, dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain
- ▶ placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs.

Mieux comprendre

- ▶ prendre toute notre part dans l'aventure spatiale
- ▶ investir dans le champ des grands fonds marins.

Les six leviers pour réussir France 2030

- ▶ sécuriser l'accès aux matières premières,
- ▶ sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes,
- ▶ développer les talents en construisant les formations de demain
- ▶ maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres,
- ▶ s'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,
- ▶ accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups.

France 2030 mise sur les acteurs émergents et innovants à fort potentiel (start-ups et licornes de demain) et place son action dans la dynamique européenne à l'œuvre depuis la crise sanitaire avec l'adoption du plan de Relance européen.

[...]

« L'économie numérique est privée d'un vivier majeur de talents : les femmes »
Site Internet du journal *Le Monde* - 23 février 2023

Le Monde

TRIBUNE

Corinne Dajon

Présidente de l'association
Femmes@Numérique

Henri d'Agrain


Président de la fondation
Femmes@Numérique

Emmanuelle Larroque

Déléguée générale de l'association
Social Builder

« L'économie numérique est privée d'un vivier majeur de talents : les femmes »

Face au déficit de talents qui obère la compétitivité des entreprises et la performance des administrations, Corinne Dajon et Henri d'Agrain, membres de Femmes@Numérique, et Emmanuelle Larroque, de l'association Social Builder, défendent, dans une tribune au « Monde », l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle d'orientation des compétences

Publié le 23 février 2023 à 05h00 |  Lecture 2 min. • [Read in English](#)

Dans les filières du numérique, près de 82 000 projets de créations postes ont été recensés en 2022 (Pôle emploi, Les Métiers du numérique : quelles opportunités d'emploi ?, 2022). En raison d'une pénurie de compétences, près de 61 % (source : Ibid) d'entre eux sont qualifiés de recrutements difficilement réalisables par les entreprises toutes profondément touchées par la transformation digitale.

Or, l'économie numérique est privée d'un vivier majeur de talents : les femmes ne représentent que 26,9 % des effectifs dans ces métiers du numérique et moins de 16 % des fonctions techniques qui sont pourtant aujourd'hui au cœur de la stratégie des organisations (source : Secrétariat au numérique).

La place des femmes dans les filières de formation aux métiers techniques du numérique est un sujet de préoccupation majeur sur lequel les acteurs de l'écosystème sonnent l'alarme depuis plusieurs années.

Un levier d'émancipation professionnelle majeur

Face au déficit de talents qui obère la compétitivité des entreprises et la performance des administrations, le taux excessivement faible de féminisation de ces métiers ajoute une catastrophe sociétale à un drame économique.

Dans le cadre du plan France 2030, le Plan d'investissement dans les compétences porté par le Haut-Commissariat aux compétences a permis de revaloriser des parcours de formation à destination de femmes, notamment isolées géographiquement ou en situation de handicap, pour qui le numérique représente un levier d'émancipation professionnelle majeur.

Mais il est certain que le levier relatif à la maîtrise des technologies numériques souveraines et sûres sera vain sans un effort national structuré de formation et de mobilisation des compétences nécessaires pour le porter.

Mettre en cohérence les objectifs quantitatifs et qualitatifs

Pour coordonner l'ensemble des actions dans un cadre interministériel et sur le temps long, nous défendons l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle d'orientation des compétences, pour mettre en cohérence les objectifs quantitatifs et qualitatifs de génération des compétences nécessaires avec les moyens dont devra disposer le système académique pour réussir France 2030.

Nous devons en effet une telle loi aux générations futures afin qu'elles disposent des compétences qui leur permettront d'apporter les réponses scientifiques, technologiques et numériques aux défis économiques, environnementaux et sociétaux auxquels elles seront confrontées.

L'ambition de former 400 000 experts et expertes du numérique supplémentaires d'ici à la fin du quinquennat restera lettre morte sans une modification significative de la perception de ces métiers auprès de la jeunesse, et notamment auprès des collégiennes et des lycéennes, ainsi que de leurs prescripteurs.

Le numérique ne sera durable qu'avec les femmes

Parents, familles, enseignants, éducateurs... nous avons tous un rôle-clé à jouer pour déconstruire l'image caricaturale des sciences dures et la perception genrée des formations et métiers du numérique afin de présenter leur intérêt, leur diversité et leur attractivité. La prise en compte de cet enjeu par les pouvoirs publics n'est plus une option.

Les freins sont nombreux et les leviers d'actions les plus impactants doivent être intensifiés dans les champs aussi divers que l'éducation, l'orientation, la formation des élèves et des corps professionnels, la reconversion professionnelle, mais aussi l'insertion et l'évolution professionnelle des femmes dans ces métiers.

Ensemble, entreprises, associations, pouvoirs publics et acteurs de terrain, réseaux et services publics de l'emploi, nous avancerons ainsi concrètement vers la féminisation de la Tech, un levier indispensable de l'égalité professionnelle. Le numérique ne sera durable, responsable et de confiance que si, demain, les femmes sont pleinement associées à le bâtir.

« Plaidoyer pour la féminisation des métiers du numérique » [Extrait] – Site Internet des Assises nationales de la féminisation des métiers et filières numériques - 16 février 2023



PLAIDOYER POUR LA FÉMINISATION DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Jeudi 16 février 2023

#FEMNUM23

À l'occasion des premières *Assises de la féminisation des métiers et filières du numérique*, Femmes@Numérique, initiatrice et porteuse de ce projet, présente, avec le Cigref, le Collectif Math&Sciences, le Cercle Interelles, WoGiTech, Femmes@Numérique, Numeum, la Société Informatique de France, Social Builder et Talents Du Numérique des **solutions concrètes et structurantes visant à créer des leviers d'actions impactant en faveur de l'accès des femmes aux métiers du numérique**, afin d'engager la transformation durable indispensable pour relever les défis de demain.

L'économie française est marquée par une pénurie des talents. La filière du numérique ne fait pas exception. Alors qu'il doit anticiper une demande exponentielle en ressources humaines de la part des entreprises dans les prochaines années, ce secteur est confronté à l'absence de femmes dans ses filières de formation et ses métiers techniques.

La croissance des effectifs féminins diplômés en France entre 2019 et 2022 est de 7% (versus 15% au niveau européen) alors le nombre d'étudiantes dans la tech enregistrait une baisse de 2% entre 2013 et 2019 et que la moyenne des pays européen était en augmentation de 6%¹. Face à ces chiffres et aux enjeux économiques, sociaux et sociétaux, investir dans la féminisation des métiers et de la filière du numérique est un levier indispensable d'investissement dans les compétences d'avenir et de compétitivité pour la France.

Investir dans la féminisation des métiers et de la filière du numérique, levier indispensable d'investissement dans les compétences d'avenir

La filière du numérique est essentielle à la transformation de tous les secteurs d'activité. Les engagements pris dans le cadre du plan France 2030, et en particulier son levier relatif à la maîtrise des technologies numériques souveraines et sûres, ne sauront être tenus sans un effort national structuré de formation et de mobilisation des compétences nécessaires pour le porter. L'ambition gouvernementale de former 400 000 expertes et experts du numérique afin de couvrir les besoins estimés pour 2030 restera lettre morte sans une modification significative de la perception de ces métiers auprès de la jeunesse, notamment auprès des collégiennes et des lycéennes, ainsi que de leurs prescripteurs.

Apparaît donc un triple enjeu :

- économique, du fait de l'adéquation permanente des compétences aux nouvelles technologies entre l'offre et la demande pour la compétitivité de notre pays ;
- social, puisque le numérique peut être un outil d'émancipation et d'autonomie financière pour les femmes ;
- sociétal, car les impacts d'une conception et d'une gestion des outils et solutions numériques sans la participation des femmes introduisent des biais de genre et se font déjà ressentir.

Il n'est pas acceptable que seul 50% du vivier de talents soit aujourd'hui impliqué et mobilisé dans la conception, l'administration et la sécurisation des outils numériques qui régissent notre société.

Une filière en tension, conséquence d'une pluralité de facteurs

¹ [GenderScan dans l'innovation, Global Contact, 2022](#)

Le manque de femmes dans les métiers du numérique résulte d'une situation multifactorielle qui ne cesse de se dégrader. Ce constat vaut depuis l'éducation et l'orientation des jeunes femmes vers les filières scientifiques et techniques jusqu'à leur insertion professionnelle, sur toute la chaîne de valeur :

- Une faible attractivité des formations et des métiers du numérique auprès des jeunes femmes, due à une méconnaissance du domaine et à des représentations négatives. Dès le plus jeune âge, les filles développent une vision biaisée des disciplines Science, Technologie, Ingénierie, Mathématiques (STIM²) en les associant à des compétences masculines. En effet, elles grandissent à l'école primaire sans modèles féminins issus du monde scientifique et ne reçoivent pas d'accompagnement adéquat de la part des parents et enseignants afin de développer un intérêt pour les STIM.
- Des choix d'orientation sexués à chaque étape. Les choix d'orientation des collégiennes et lycéennes les éloignent de ces filières en raison de facteurs relevant des stéréotypes de genre et des discriminations subies par les femmes à l'entrée ou au sein de ces filières. Ils relèvent également de l'intériorisation des rôles genrés, fruit de la socialisation des filles et des garçons, qui conduisent les filles à se diriger vers des filières perçues comme « féminines ».
- Une sous-représentation des femmes dans l'enseignement supérieur dans les STIM avec un manque évident de femmes professeuses, ce qui n'incite pas les étudiantes à poursuivre de telles études.
 - Dans la recherche scientifique française, on compte 28% de chercheuses, soit moins que la moyenne européenne (33%).
 - 43% des doctorantes étudient les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques, 32% l'ingénierie et la construction, et 27% les technologies d'information et de communication.
 - Seuls 21,9% des professeurs des universités dans les STIM sont des femmes³.
- Une faible attractivité des parcours de formations continue auprès des femmes pour rejoindre le numérique et ses métiers, alors qu'ils représentent une opportunité de reconversion vers les métiers du futur tout au long de leur carrière.⁴ Les femmes doivent absolument être informées, dès le plus jeune âge, des formations à ces métiers d'avenir, quel que soit leur parcours initial et leur situation personnelle⁴.
 - Les femmes ne sont que 16,1% à suivre les formations ingénieurs proposées par le Conservatoire national des arts et métiers en cours du soir et en week-end en 2014.
 - Elles s'orientent principalement vers les formations en Chimie, Sciences et techniques du vivant, Agroalimentaire, Hygiène et sécurité, Génie biologique, Génie des procédés (52%) plutôt que vers les diplômes d'informatique (7,6%)³.

Force est de constater que l'impact des nombreuses actions menées n'est pas suffisamment significatif au regard de l'urgence de la situation. Les personnes prescriptrices – parents, famille et proches, enseignantes et enseignants – ont un rôle clé à jouer dans l'orientation et la formation des femmes vers les métiers du numérique et doivent être impliqués dans la mise en œuvre à grande échelle d'actions volontaristes pour inverser cette tendance.

De plus, il est impératif d'agir sur les dispositifs existants en matière de formation professionnelle continue afin d'encourager les femmes à se tourner vers les métiers du numérique comme une voie possible de reconversion professionnelle, en incitant toutes les organisations à recruter davantage de femmes dans des fonctions techniques. Il s'agit d'agir en faveur de l'employabilité des femmes sur le marché du travail grâce à l'adaptation des compétences aux évolutions technologiques tout au long du parcours d'orientation et professionnel.

² Rapport "Les femmes au cœur de l'économie". Le France pionnière du leadership au féminin dans un monde en pleine transformation - Chiara Corazza, Directrice Générale du Women's Forum for the Economy & Society

³ Etude "Les défis à l'accès des filles aux filières informatiques et numériques", Centre Hubertine Auclert, février 2022

⁴ Cela a été notamment démontré par la Grande École du Numérique qui permet de former des personnes éloignées de l'emploi (bac, infra bac, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville) aux métiers du numérique, avec un taux d'insertion professionnelle satisfaisant.)

Nous portons ainsi des propositions structurantes pour activer les leviers essentiels à l'évolution d'une situation dommageable pour notre société et notre économie, alors que la transversalité du numérique bouleverse tous les secteurs d'activités et le vivre-ensemble. La prise en compte de ces propositions emblématiques par les pouvoirs publics doit être globale.

Ces propositions ont vocation à faire évoluer ou amplifier les politiques publiques dans les champs de l'orientation, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion sur le temps long et de façon systémique pour créer les conditions optimales et durables pour un accès massif des femmes aux formations et à l'exercice des métiers du numérique.

Ces actions doivent être conduites en synergie entre associations de terrain, collèges et lycées, écoles, universités et acteurs de la formation, entreprises, employeurs, institutionnels, collectivités locales et ministères pour déployer les initiatives les plus impactantes à l'échelle du territoire national.

Une Proposition phare de planification

Inscrire à l'agenda politique une loi de programmation pluriannuelle d'orientation des compétences dont l'ambition sera de mettre en cohérence les objectifs de création des compétences nécessaires pour réussir le plan France 2030 avec les moyens budgétaires indispensables pour y parvenir.

Cette loi de programmation devra garantir des modalités de financements, en particulier pour des actions d'orientation et de sensibilisation aux formations et métiers du numérique pour les femmes.

14 propositions structurantes réparties dans 4 axes

- 1. Créer une culture favorable au développement égalitaire du numérique**
- 2. Valoriser la transversalité des sciences et du numérique au service du vivre-ensemble, en rendant équitables et adaptées les pratiques d'enseignement en STIM**
- 3. Concevoir et déployer sur la durée un dispositif national de sensibilisation aux biais de genre et de valorisation des enjeux et métiers du numérique**
- 4. Créer les conditions favorables à l'entrée des femmes sur le marché du travail dans les métiers et filières numériques pour qu'elles y restent durablement du lycée à l'évolution de la carrière des femmes**

[...]

« Femmes dans la tech : comment réduire les inégalités ? » [Extraits]
 Site Internet zdnet.fr - 24 février 2023

Femmes dans la tech : comment réduire les inégalités ?

Business : *Aux Premières Assises nationales de la féminisation des métiers et filières numériques qui se sont tenues la semaine dernière à Paris, plusieurs actrices et acteurs nous ont parlé de leur expérience et avancé leurs solutions pour lutter contre une inégalité de genre qui perdure.*



Par Moctar Kane | Vendredi 24 Février 2023

Réactions

0

Tweet

plus +

Elles ont beau être majoritaires dans le pays, elles sont toujours largement minoritaires dans le secteur numérique. En 2020, la part des femmes dans la tech était seulement de 15 %, selon l'INSEE. Une situation qu'on retrouve dans les grandes écoles et autres établissements scolaires, puisqu'on retrouve seulement « 17,2 % de jeunes femmes dans les effectifs de classes de spécialités informatiques et de cycles d'ingénieur », comme le rappelle Corinne Dajon, présidente de l'association Femmes@numérique dans son discours d'introduction aux Premières Assises nationales de la féminisation des métiers et filières numériques.

L'événement a réuni plus de 300 personnes, parmi lesquels le Cigref, des éditeurs de logiciels, le Numeum, et de nombreux professionnels de l'industrie et de son enseignement. Mais aussi des parlementaires et des personnalités politiques, notamment Jean-Noël Barrot, ministre de la Transition numérique et des Télécommunications. Isabelle Rome, ministre en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'a rejoint en fin de journée.

De fortes inégalités

C'est au ministre de la Transition numérique que s'adresse amicalement, mais résolument Henri d'Agrain, président de la fondation Femmes@numérique, au début des Assises : « Nous avons besoin de réponse de la part de l'Etat (...) afin de construire en responsabilité avec vous un avenir pour la jeunesse de ce pays auquel les filles devront être pleinement associées ».

Dans sa réponse, le ministre reconnaît les fortes inégalités de genre dans ces « métiers en forte croissance, des métiers gratifiants, rémunérateurs et qui ouvrent de

nombreuses perspectives ». Il évoque les lois Copé-Zimmermann et Rixain, qui exigent un minimum de 30 % et 40 % de femmes dans les conseils d'administration et instances de direction des entreprises.

Reconnaissant néanmoins que ces dernières « ne s'appliquent pas particulièrement au sujet du numérique ». Or, c'est quand même dans ce secteur que figurent les écarts de présence les plus importants entre hommes et femmes.

Une exception française ?

La situation n'est pas la même dans tous les pays du monde. « Quand je suis arrivée chez Lenovo, en Chine », nous confie Catherine Ladousse, membre du Haut Conseil à l'égalité et cofondatrice du Cercle InterElles, « j'ai vu beaucoup de femmes dans les labs (...), dans les usines aussi ». « Au Moyen-Orient, j'ai découvert qu'il y avait énormément de femmes aussi dans ces filières-là », ajoute-t-elle. « Regardez les chiffres en Malaisie, c'est incroyable : 60 % des filles choisissent les filières scientifiques et technologiques. »

« Aujourd'hui on a 36 % de femmes dans le groupe, et seulement 21 % dans les métiers de la tech et du numérique », note Delphine Pouponneau, la responsable diversité au sein du groupe Orange. Un groupe où il serait difficile d'embaucher des femmes, « en partie parce que ce ne sont pas seulement les entreprises de la tech qui recrutent ces femmes, mais sont tous les secteurs, parce que tout est numérisé. Souvent, elles vont préférer aller dans la banque ou chez LVMH que chez Orange. Il y a un manque de profils féminins, ça, c'est clair », déplore-t-elle. Selon la cadre d'Orange, il faut « déconstruire les stéréotypes. Quand on écoute des jeunes filles dire "la tech, ce n'est pas pour moi", il faut vraiment changer les représentations ». Pour elle, c'est une « question de représentation du métier ». « Au Maroc, en Tunisie, en Egypte, en Inde... on n'a pas ce problème-là. », précise-t-elle.

Catherine Ladousse tire aussi son optimisme de ce qu'elle a vu dans d'autres pays étrangers, comme le Mexique, où « il y a eu une prise de conscience à la fois [au niveau des] politiques publiques et des formations ». Selon elle, c'est ce qui a permis à ces filières de passer de « 5 % de filles à 40 % ». Sans « la loi, on n'avance pas. Pourquoi ? Parce que quand on est dans un milieu où le pouvoir est entre les mains d'un genre, il est très difficile de [le] partager », affirme-t-elle. Elle n'hésite pas à parler de « quotas ». « Peut-être parce que j'ai travaillé dans des entreprises internationales où le terme de quota n'était pas effrayant », raconte-t-elle.

[...]

Cultiver le réseau

Après avoir dirigé pendant plusieurs années l'incubateur de start-up Willa et fondé sa start-up 50inTech, Caroline Ramade, malgré sa connaissance et son expérience, se dit encore mal à l'aise dans le milieu. « Encore hier matin, j'étais dans un déjeuner de networking d'entrepreneurs », raconte-t-elle. « 90 % d'hommes ! Vous pensez que j'étais hyper à l'aise pour engager une conversation, poser des questions ? Non ! »

Parmi les solutions qu'elle présente aux femmes entrepreneuses, elle leur propose de développer leur propre réseau. « Le réseau aujourd'hui, il se constitue à l'école, majoritairement. En tout cas, le réseau le plus puissant. Si vous êtes 5 % de femmes dans votre école, le réseau, il va moins bien fonctionner pour vous que pour les hommes qui sont autour. Ils vont être plus à l'aise et en plus il y aura une culture où ils n'ont pas l'habitude d'intégrer les femmes, donc ils vont moins réseauter avec vous. Donc, il faut se recréer ce réseau plus tard dans votre carrière. »

A travers 50inTech, elle organise aussi des bootcamps (stage d'entraînement) en ligne, des formations, par exemple pour mieux négocier son salaire.

Mea culpa et maths

Evidemment, l'enseignement des sciences a fait partie des critiques durant ces Assises. Claude Roiron a reconnu, lors d'un des débats, le retard pris à l'allumage des consciences : « Le numérique a émergé tard dans l'Education nationale. » Avant d'étayer plus tard lors de notre entretien : « Très peu de nos enseignants en primaire viennent de filières scientifiques. A l'issue du rapport que Cédric Villani a fait avec l'inspecteur général de l'Education nationale Charles Torossian, tout un plan a été mis en œuvre il y a quatre années pour améliorer la formation scientifique de nos enseignants. De façon à ce qu'ils soient plus à l'aise avec l'enseignement des sciences dans leurs classes. Cela ne donne pas des résultats immédiatement. Il faut quand même attendre quatre, cinq ans. »

Dans les sciences, les mathématiques tiennent une place particulière, souligne Mélanie Guenais, elle-même professeure, mais aussi vice-présidente de la société Mathématiques de France et coordinatrice du collectif Maths et Sciences. « Sans les mathématiques, on fait zéro science, zéro informatique, zéro physique. Actuellement, on ne fait même rien du tout, puisqu'on a de plus en plus besoin des analyses quantitatives dans l'ensemble des autres disciplines. (...) Partout il y a besoin de la modélisation. »

Après une réforme du lycée jugée catastrophique par beaucoup, et qui aurait réduit la part des filles en cours de maths en terminale, la professeure pense qu'« il faut absolument rétablir un programme de maths et de sciences obligatoires pour tout le monde, adapté au niveau de chacun. Pour éviter la perte des filles qui conduit à des pertes de chances dues à une orientation trop précoce. Le fait de rendre obligatoire un volume minimum de sciences et de maths pour tout le monde permettrait de limiter les dégâts ». Selon elle, il faudrait un volume de six ou huit heures, avec une adaptation selon les besoins de chaque élève.

La part des hommes

Sur scène, Jean-Christophe Morisseau, CEO de Red Hat France et représentant du syndicat professionnel de l'écosystème numérique Numeum, avait interpellé ses homologues masculins présents dans la salle, en leur faisant remarquer qu'ils étaient cette fois, ironiquement, largement minoritaires face aux femmes, soit même pas un tiers de l'assistance. La solution passera aussi par leur participation au changement, a-t-il voulu faire comprendre.

« Il y a tellement d'opportunités business qu'on n'est pas sur un gâteau à partager, on est sur un gâteau qui grossit », nous a-t-il dit en entretien plus tard. Selon lui, ce sont « des hommes qui sont sur des positions acquises » qui se sentent en concurrence. Pourtant, il estime qu'il y a « tellement de choses à faire, tellement de métiers à conquérir dans le domaine de la data science, de l'intelligence artificielle ou du quantique qu'au final c'est se mettre des œillères que de penser que le marché ne va pas grossir ». Arguant qu'il faudra plus de monde, il fait valoir qu'il y a « de la place pour tout le monde. Au contraire, il faut ouvrir au maximum de personnes, et notamment aux femmes ».

A la clôture de ces premières Assises, face aux deux ministres, Henri d'Agrain a rappelé « une urgence à agir et à inscrire une action ferme et ambitieuse dans le temps long », tout en donnant déjà rendez-vous l'année prochaine pour les secondes Assises nationales de la féminisation des métiers et filières numériques. Qui sait, peut-être que le Président de la République lui-même sera présent en 2022. C'est bien lui, chantre de la « start-up nation » et porteur de l'égalité hommes-femmes au rang de grande cause de son premier et second mandat, qui sera le comptable du bilan d'une féminisation réussie ou non des métiers et filières numériques au bout de 10 ans de pouvoir. Les femmes jugeront.

« Le projet du collectif Femmes@Numérique » [Extraits]
Site Internet femmes@numérique.fr



[...]

L'INITIATIVE FEMMES@NUMÉRIQUE

Depuis Juin 2018, Femmes@Numérique s'est donnée pour ambition d'initier une **mobilisation exceptionnelle, inscrite dans la durée, qui permettra de rétablir une représentation homogène des femmes et des hommes dans le numérique.**

Elle s'inscrit dans la dynamique portée par le Président de la République, Emmanuel Macron, qui a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la « grande cause de son quinquennat ».

Nous souhaitons accompagner le « passage à l'échelle » des actions déjà engagées par les associations du collectif pour combattre les stéréotypes et encourager les filles à faire carrière dans les métiers du numérique.

Notre objectif est de sensibiliser massivement le grand public, les organisations publiques et privées, les Entreprises les pouvoirs publics, les acteurs de la formation et de l'enseignement.

La mobilisation Femmes@Numérique s'inscrit dans cette volonté d'un traitement égal des femmes et des hommes et ambitionne, avant tout, de communiquer des messages mobilisateurs et de mener des actions destinées à attirer les jeunes filles et les femmes vers cette discipline qui révolutionne nos vies.

NOS LEVIERS D'ACTION

SENSIBILISER LES FILLES AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Intervenir au plus près des jeunes filles dans les écoles pour démythifier le numérique et au travers d'ateliers collaboratifs de kits pédagogiques, de modèles féminins et d'occasions de rencontres, leur donner de l'appétence et le désir de découvrir et s'orienter vers les métiers du numérique.

Le premier appel à projet de la Fondation Femmes@Numérique a ainsi pour ambition d'initier un mouvement global, sur l'ensemble du territoire national, afin d'inciter les filles à s'orienter vers les métiers du numérique, notamment lors d'une mobilisation dédiée à la thématique des femmes dans le secteur du numérique, dans le cadre de la Code Week 2020 (semaine européenne consacrée à l'apprentissage du code et de la programmation) et qui aura vocation à se pérenniser.

RENDRE VISIBLE ET VALORISER LES FEMMES DANS LE NUMÉRIQUE

Rassembler des personnalités féminines qui vivent avec passion leur métier dans le numérique et les faire intervenir, en tant que rôles modèles, au plus près des jeunes filles et des femmes, dans les médias, les écoles et les événements pour les encourager à s'approprier les compétences numériques, et leur permettre de se projeter dans les métiers du numérique et les conquérir.

Ainsi Femmes@Numérique vous propose de découvrir des parcours inspirants de professionnelles du numérique !

Femmes@Numérique a créé l'annuaire des Femmes du numérique, répertoriant les professionnelles du secteur, désireuses de s'investir en faveur de sa féminisation. Ce profil correspond au votre ?

Inscrivez-vous à [l'annuaire des Femmes du numérique](#) !

FAVORISER LA MIXITÉ DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Partager et faire connaître les initiatives existantes dans de nombreuses entreprises et organisations pour favoriser l'intégration des femmes dans les métiers du numérique et les accompagner dans la démarche d'intégration, du recrutement de reconversion.

Encourager les initiatives qui accompagnent les femmes dans les carrières du numérique dans le respect l'égalité entre femmes et hommes.

METTRE EN RELATION, ASSURER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS

Un des rôles majeurs de Femmes@Numérique est de permettre l'identification d'opportunités de partenariat et de mutualisation des ressources, afin de donner une efficacité statistiquement mesurable aux actions engagées en faveur de la féminisation du secteur du numérique, en permettant leur passage à l'échelle. À ce titre, le recours à l'intelligence collective et le partage de bonnes pratiques sont au cœur du fonctionnement du Collectif Femmes@Numérique.

Femmes@Numérique réunit dans son collectif toutes les associations qui se sont engagées dans la démarche en signant la charte.

Vous souhaitez les connaître ou participer à leurs actions? [Trouvez une asso](#) sur notre site ou [rejoignez-nous](#) pour contribuer à notre projet.

[...]

Affiche et descriptif du webinaire « L'innovation féminine au sein de la DGFIP : les intrapreneuses de la DGFIP » organisé par le réseau Femmes de la DGFIP le 13 décembre 2022 – Site Intranet Ulysse



L'innovation féminine au sein de la DGFIP : LES INTRAPRENEUSES DE LA DGFIP



Webinaire - mardi 13 décembre 2022 - de 13h15 à 14h30



La Fabrique numérique

Lancé officiellement le 8 mars 2022, le réseau "Femmes de la DGFIP", c'est aujourd'hui plus de 1 700 adhérent(e)s dont 11% d'hommes.

Trois talents adhérentes au réseau sont venues témoigner et partager leur enthousiasme, leur énergie et leur audace : Claire LENOEL, Magali MINARD et Caroline DELORME, qui développent leurs projets « CIRNOV » et « ADT » au sein de la Fabrique numérique. Merci à elles pour leurs témoignages inspirants pour toutes les femmes qui souhaitent se lancer à leur tour dans un projet d'intrapreneuriat. Merci à Gilles TAUZIN, Délégué à la transformation numérique des Finances publiques, pour son ouverture et sa participation à ce webinaire valorisant les talents féminins dans le monde numérique ayant rassemblé plus d'une centaine de participant(e)s.

« Numérique : où sont les femmes ? » - Site Internet usine-digitale.fr - 20 avril 2023

Numérique : Où sont les femmes ?

Alors que le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, sert de prétexte à mettre en lumière leur représentation dans tous les secteurs de la société, le travail mené pour accroître leur nombre dans le secteur du numérique notamment se poursuit 365 jours par an, tout comme les préjugés qu'elles subissent.

23% de femmes présentes dans tous les métiers de la tech selon une étude de l'INSEE en 2019 ; 9% d'équipes totalement féminines, 16% d'équipes mixtes. Alors que sur les 120 startups qui forment le FT120 à peine 16 sont dirigées par des femmes, il faut voir ce chiffre comme un progrès puisqu'elles n'étaient que 5 en 2020.

"Les comités exécutifs et de direction du Next 40 et du FT 120 comptent 23% de femmes dans leurs équipes dirigeantes. Une start-up sur quatre n'a aucune femme dans son comex", complète Clara Chappaz, directrice de la Mission French Tech. Les innovations de demain, utilisées par deux français sur trois sont pensés et créés sans que les femmes n'interviennent dans le processus de réflexion. Et quand les femmes s'accrochent à leurs idées et fondent leur start-up, elles peinent à trouver les financements.

"Seuls 2% de l'argent des ventures financent l'innovation portée par des femmes. Elles lèvent en moyenne 30% de moins que les hommes", précise Tatiana Jama, du fonds Sista. *"Les fonds ont tendance à surperformer les équipes totalement masculines ou féminines alors que la preuve est faite que la diversité se révèle meilleure."*

Tout le poids de la levée

Au-delà des chiffres, la réalité témoigne des inégalités. La start-up de l'Edtech Holy Owl, fondée par les sœurs Julie Boucon et Stéphanie Bourgeois à Besançon (Doubs), n'a pas échappé aux dures lois des financeurs. *"Même si on nous félicitait pour notre croissance remarquable, les fonds ne suivaient pas. Être deux femmes n'a pas facilité les choses",* se souvient Julie Boucon.

Pourtant, remarquée pour son taux d'engagement, 75% des personnes testant gratuitement l'application s'y abonnent, elle avait intégré le Founders Foundation Program d'Apple. Malgré ses bons résultats, la start-up peinait à réaliser sa seconde levée de fonds. Démarchées par le suédois Albert, les fondatrices décident de vendre mais planchent sur un nouveau projet. *"On prévoit d'intégrer un homme pour mettre toutes les chances de notre côté."*

Cette difficulté de financement, Laure Wagner y a également été confrontée avec sa solution 1kmapied. Son logiciel de ressources humaines analyse les trajets domicile travail pour identifier les employés de terrain susceptibles d'être réaffectés plus près de chez eux. Après 11 ans comme bras droit de Frédéric Mazzella à la tête de Blablacar, elle se lance. *"Je ne constatais pas spécialement de frein, crédibilisée par mon expérience précédente dans une licorne, mais quand j'ai voulu lever, j'ai vu que des amis masculins, avec moins de croissance que mon projet et moins de clients, arrivaient à lever plus et plus facilement."*

La mission French Tech dirigée par Clara Chapaz confirme les chiffres. *"88% du total des montants levés sont captés par des équipes 100% masculines. Les équipes totalement féminines sont quatre fois moins bien financées."*

La sororité comme solution

Syndrome particulièrement féminin, la startuppeuse se montre prudente dans les chiffres qu'elle avance aux investisseurs, mésestimant les performances potentielles de sa solution. *"Une femme Business Angel m'a encouragée à me montrer plus ambitieuse, à surestimer pour faire rêver plutôt que de donner des objectifs que je serai sûre d'atteindre. Tous les hommes font ça m'a-t-elle dit !"*

Elle réussit finalement à lever 500 000 euros grâce aux conseils de cette investisseuse consciente des différences qui se jouent. Pour palier à ces inégalités de traitement, Tatiana Jama met quant à elle les femmes au cœur de l'activité du fonds Sista ; que ce soit en aidant les startuppeuses à lever des fonds mais aussi dans un pôle dédié aux investisseuses ou en apportant des études et des données concrètes. *"Les investisseurs ont des stéréotypes et considèrent que les femmes n'ont pas la capacité de créer une licorne"*, regrette-t-elle.

Loin de se positionner dans une logique altruiste, elle insiste sur sa stratégie tournée vers les performances économiques des startuppeuses qu'elle soutient. L'objectif du fonds est de réunir 100 millions d'euros pour financer une trentaine de projets. *"Je cherchais comment accélérer l'égalité femmes / hommes à travers le renforcement du pouvoir économique des femmes, le fonds est un moyen d'arriver à des licornes au féminin."*

Des modèles pour se projeter

Pour autant, les investisseurs ne sont pas les seuls acteurs à participer au jeu des inégalités entre hommes et femmes dans l'univers digital. *"Les filières numériques ne comptent que 18% de femmes"* détaille Clara Chappaz. Dans le cadre de la Mission French Tech, de nombreuses actions sont engagées sur le territoire national pour inverser la tendance. A titre d'exemple, à Angers, l'évènement Connected Women a profité de financements pour présenter aux collégiennes et lycéennes des startuppeuses, rôles modèles d'un jour, pour les aider à se projeter dans la filière.

Le rôle de la formation joue un rôle essentiel dans le regard que la société porte sur les femmes dans le numérique comme l'a constaté Sophie Kerob, passée par Les Mines et Harvard et cofondatrice de Direct Medica (rachetée par Webhelp) et depuis fondatrice d'une autre start-up, Wooskill, installée en Saône-et-Loire.

"En rendez-vous avec des investisseurs, mes associés masculins se sentaient obligés de mentionner mes diplômes comme pour contrebalancer le fait que je sois une femme." Sourire aux lèvres, elle complète. *"Je me suis aussi rendue compte que c'était toujours à moi que l'on demandait le café, comme si je ne pouvais pas avoir d'autres rôles dans la réunion."*

Partage des tâches et de la parole

Les femmes doivent aussi souvent, en parallèle, jouer leur rôle de mère. Bien qu'il faille être deux pour concevoir sa progéniture, elles assument souvent majoritairement le rôle de gestionnaire du domicile et de tous ceux qui y vivent. Ainsi, sans vraiment le réaliser traduisant l'ancrage puissant des stéréotypes dans la société, Laure Wagner, 40 ans, à la tête de 1kmapied depuis 2020, se réjouit de *"la chance d'avoir un conjoint qui travaille aussi à la maison et qui prend sa part."*

Mais si l'autre moitié du couple n'assume pas sa part des tâches et du quotidien familial pour se consacrer à sa carrière, quel choix reste-t-il aux startupeuses désireuses, elles aussi, de cumuler défi professionnel et vie personnelle épanouie ? Et quand elles arrivent à faire carrière, elles n'atteignent que difficilement le devant de la scène. *"On ne voit que 31% des femmes seulement dans les médias pour prendre la parole"*, souligne Clara Chappaz, qui met en avant une formation dédiée – le programme Speak'Her de l'incubateur Willa qui soutient les projets cofondés par des femmes – pour aider les femmes du numérique à s'exprimer, à oser.

La lumière au bout du tunnel ?

Le tableau n'est cependant pas totalement sombre. Les choses évoluent, les mentalités changent et l'univers du numérique, comme d'autres, ouvre les yeux sur l'intérêt d'associer hommes et femmes dans un souci de performance économique. Le Pacte Parité lancé en mai 2022 par la Mission French Tech auprès des entreprises du FT 120 et du Next40 s'inscrit dans cette démarche en se fixant des objectifs concrets pour viser la parité et l'égalité.

"Les CEO des start-up sont d'accord, ils connaissent la problématique mais quand on ne mesure pas le nombre de femmes, on ne voit pas sa propre situation et on ne fait rien", insiste Clara Chappaz, qui prône une société juste pour demain, éthique et économique. En un an, les entreprises engagées dans le pacte ont fait montre de progrès. *"Plus de la moitié des entreprises ont finalisé plusieurs des objectifs comme des recrutements plus inclusifs, plus de femmes dans les instances dirigeantes. Alors que 22% d'entre elles n'avaient aucune femme au conseil d'administration, elles ne sont plus que 16% neuf mois après le pacte. C'est ce point qui demande le plus de réflexion aux start-ups car il faut des femmes. Il faut aussi amorcer ce sujet vis-à-vis des investisseurs."*

Résolument actrices du changement, les start-up mettent en place de nouveaux outils pour faciliter l'engagement et la place des femmes dans le numérique. L'instauration d'un système de ré-accueil après un congé parental est de ceux-là. *"Dans la tech, les choses évoluent vite pendant un congé parental. L'objectif est de faciliter la reprise au salarié après une longue absence."* Eviter de se persuader que la question ne se pose pas dans son entreprise, qu'elle a été traitée, ne pas croire que le monde innovant, jeune et dynamique du numérique fait exception à un problème de société participera de la performance sociale et économique de tous, hommes compris.